

Accompagner la création contemporaine

Se donnant pour mission de valoriser la scène artistique sur le territoire insulaire, Corsica Luce inscrit à sa programmation annuelle 2022, en plus d'expositions in situ dédiées à la photographie et de projections cinématographiques itinérantes, une résidence artistique ouverte à toutes les disciplines dans une démarche de soutien à la création contemporaine.

Dispositif incontournable du soutien, la résidence artistique détient un rôle central dans la vie artistique et culturelle. Elle permet d'accueillir un artiste et de l'accompagner dans la production d'un projet artistique.

En amont des volets de diffusion et de promotion, la résidence artistique s'inscrit dans une démarche de soutien de la création.

Programme de résidence "Luce in Nonza"

Véritable « résidence en territoire », le programme proposé par Corsica Luce vise à accueillir un artiste disposant d'un lien fort avec la Corse de par ses origines, sa localité, son parcours ou l'inscription territoriale de sa démarche artistique.

Le programme de résidence "Luce in Nonza" vise à accompagner l'artiste retenu dans la création d'un projet artistique à Nonza au Cap corse pour une durée d'un mois en octobre 2022.

Au-delà des commodités pratiques inhérentes à l'accueil afin qu'il puisse se concentrer sur sa production artistique dans de bonnes conditions, l'artiste accueilli bénéficiera d'un accompagnement privilégié durant le temps de sa résidence.

Corsica Luce mettra à la disposition de l'artiste un hébergement, un lieu de production ainsi que sa connaissance de la scène artistique insulaire et des réseaux culturels locaux.

L'artiste sera ainsi accompagné dans une démarche d'aide à la réflexion et d'appui logistique dans sa production artistique durant la résidence.



Accueil en résidence, modalités et conditions

Modalités :

- une résidence de création d'un mois (4 semaines consécutives) ;
- durant le mois d'octobre 2022 ;
- à destination d'un artiste disposant d'un lien fort avec le territoire corse ou qui souhaite développer un projet artistique en lien avec ce territoire ;
- une restitution de la résidence aura lieu sous forme d'exposition au mois d'août 2023.

Corsica Luce met à disposition :

- Les frais de transport ;
- Un hébergement ;
- Une bourse de 1000€ ;
- Une aide à la réflexion ;
- Une aide logistique ;
- Sa connaissance du territoire ;
- Sa connaissance des réseaux culturels locaux.

Dossier de candidature et sélection

Peut faire acte de candidature :

- Tout artiste engagé dans une démarche professionnelle de création ;
- Disposant d'un lien avec la Corse que ce soit par l'inscription territoriale de son travail artistique ou d'un projet spécifique, ses origines, sa résidence.

Les dossiers de candidature devront contenir :

- une lettre de motivation
- un CV
- Un avant-projet artistique explicitant la démarche de création lors de la résidence
- Un dossier artistique/portfolio présentant le travail de l'artiste

Les dossiers de candidatures sont à transmettre au plus tard le **dimanche 28 août à minuit** par courrier électronique à corsicaluce@gmail.com en indiquant en objet du mail votre nom + "RÉSIDENCE LUCE IN NONZA". Les candidatures transmises sont acceptées au **format PDF**. Possibilité d'envoi par WeTransfer si nécessaire, en faisant parvenir le lien de téléchargement par mail.

Calendrier

- Réception des candidatures : jusqu'au dimanche 14 août
- Communication de l'artiste retenu : lundi 29 août

Pour plus d'informations,
T. +33 (0)6.24.61.13.74
M. corsicaluce@gmail.com